

# D'usagers en santé mentale à acteurs ressource dans la cité

## L'USAGER AU CENTRE DE L'ACTION

Participation des personnes, inclusion dans la cité et lutte contre la stigmatisation sont des tendances de fond qui traversent le champ de la santé mentale depuis déjà plusieurs années. Ainsi, l'on constate une prise en compte progressive de la place des usagers dans les instances de gouvernance, les réseaux d'acteurs, les dispositifs d'accompagnement ou encore les manifestations publiques (Colloques, forums, etc.).

Aujourd'hui, les acteurs de la santé mentale initient, sous des formes diverses, des démarches en faveur de la participation. On a ainsi vu apparaître des « Maisons des usagers » au sein d'établissements de soin, des « Groupes d'entraide mutuelle » portés par des associations d'usagers ou encore des conseils locaux de santé mentale où siègent des personnes concernées par les troubles psychiques.

Au Céapsy, la participation des usagers prend notamment la forme d'un « Cercle des Usagers » qui réunit des personnes en situation de troubles psychiques dans un cadre de réflexion collective sur les freins et les leviers repérés face aux problématiques rencontrées.



©leparisien.fr

## UN DROIT COMMUN ENCORE EN RETRAIT

Pourtant, si les dynamiques qui invitent à l'inclusion des personnes concernées ont été formalisées puis réaffirmées par le législateur (notamment via les lois de 2002 et 2005), dans la pratique, des freins liés aux représentations négatives des troubles psychiques subsistent.

En effet, notamment dans les rapports entre usagers et acteurs du droit commun, le rôle des usagers se limite parfois à une présence physique sans que les personnes aient pu prendre part à l'élaboration et aux décisions des actions dont ils sont bénéficiaires.

En réponse à ce constat, des usagers en santé mentale s'efforcent de dépasser le clivage « droit commun - droit spécifique » en faisant valoir leur expertise vis-à-vis de leurs troubles pour acculturer le grand public aux spécificités des pathologies psychiques.

## APPRENANTS ET EXPERTS

Déconstruire les représentations, c'est bien l'objectif des résidents de la Maison du Coudray à Corbeille-Essonnes qui participent tous les ans à une rencontre avec les acteurs de la Ville dans le cadre de formations croisées (voir photo ci-contre).

En 2019, une rencontre entre les policiers municipaux et les résidents du foyer a été organisée afin de favoriser le dialogue. Les résidents ont ainsi bénéficié d'une formation aux règles citoyennes de Corbeil-Essonnes et ont mobilisé leur savoir expérientiel pour former la police aux différents troubles psychiques, ainsi que leurs symptômes et manifestations.



### L'INTERVIEW DE ... **ARNAUD GRAND**

Directeur de la Maison du Coudray – ALVE

#### Comment est née cette initiative ?

Ce projet prend forme suite à un constat de l'équipe et une demande des résidents. L'équipe constate que beaucoup d'entre eux rencontrent des difficultés pour se situer dans la ville de Corbeil, créant pour certains des angoisses lors de leurs sorties. D'autre part, leurs déplacements se compliquent par le fait qu'ils ne connaissent pas tous la signalétique qui régit le code de la route.

Certains résidents avaient des préjugés vis-à-vis de la police par rapport à leur parcours de vie. Par ailleurs, les agents de la police municipale manifestent un manque d'information concernant les troubles psychiques, compliquant les échanges entre eux et les résidents ou bien lors de leurs interventions. A ce jour, aucune formation sur les troubles psychiques n'est proposée à la police, les pompiers, la police municipale.

**Quels effets avez-vous observé sur les résidents et les policiers formés ?**

Les résidents sont plus attentifs dans leur ville d'habitation. Le policier présent lors de la 1ère rencontre leur a donné des repères spatio-temporels, leur permettant ainsi d'être plus rassurés et attentifs lors de leur déplacement à pied.

D'autre part, la Police Municipale peut adapter son langage verbal ou non verbal avec un résident dans la rue ou bien une autre personne que les agents auraient pu identifier comme souffrant de troubles psychiques au moment de leur intervention. Aussi, ils ont à la fois des « billes » afin

d'anticiper une situation complexe dans la rue mais peuvent également adopter une approche différente et plus adaptée aux résidents du foyer.

**Cette initiative a reçu le prix « Droit des Usagers » de L'ARS. Qu'est-ce que cela représente pour votre structure et ses résidents ?**

Ce label est un symbole d'une reconnaissance du travail accompli par les résidents et les professionnels.